

3.3 - Le suivi progressif, l'outil d'évaluation des cours de l'élève dans notre établissement

1/ Le code en salle

- Lors de l'inscription de l'élève dans notre établissement, une application smartphone lui est remise, toutefois en cas d'oubli ou de perte de ce dernier des fiches sont à disposition à l'entrée de la salle de code. A la fin de chaque série, la responsable ou un moniteur viennent faire la correction avec les élèves, cela est notre « *cheval de bataille* » si nous voulons que nos élèves réussissent à leur examen.

2/ Le code en ligne

- Lors de son inscription l'élève peut prendre en option le Code en ligne, par commodité pour certains, à cause d'horaires ne correspondant pas à ceux de notre établissement pour d'autres. Toutefois, nous attirons l'attention sur ceux qui le prennent que nous suivons leur progression à distance. Cela nous permet de les motiver quand nous constatons une baisse ou un laisser-aller et/ou de leur indiquer qu'ils sont prêts pour l'examen théorique.

3/ Leçon de conduite

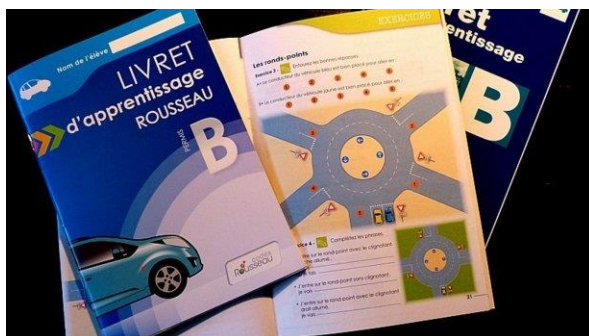
- Un livret d'apprentissage est fourni et accompagne l'élève durant toute sa formation. Celui-ci avec l'aide du moniteur doit noter chaque leçon de conduite réalisée, l'horaire, la durée, l'objectif travaillé, l'objectif à travailler...

- Des bilans sont réalisés régulièrement pour valider les différentes compétences du programme. Le formateur détient également une fiche de suivi lui permettant d'avoir un suivi précis de chaque élève.

- En fin de formation et en se basant sur la grille de notation (bilan de compétences) officielle des inspecteurs du permis de conduire, le moniteur réalise des examens blancs pour mettre les élèves dans les meilleures conditions qui soient.

4/ La notation à l'examen pratique

- Le candidat devra obtenir au moins 20 points sur 31 points pour réussir son examen. Il est évident qu'il y aura toujours des erreurs éliminatoires ! Cependant certains points sont très faciles à obtenir.
- Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord 0 – 1 ou 2 points
- Les vérifications intérieures et extérieures 0 – 1 – 2 ou 3 points
- Courtoisie au volant 1 point bonus
- La conduite économique et respectueuse de l'environnement 1 point bonus, ce qui fait déjà 7 points sur 20.
- Seront noter également, l'analyse des situations, l'adaptation aux situations et la conduite autonome (suivre un itinéraire durant quelques minutes ou se rendre à un endroit donné), chacun de ces éléments obtiendra 0 – 0.5 ou 1 point.
- Possibilité d'avoir à effectuer 1 ou 2 manœuvres



CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (Mod. H)

N° : _____ SÉRIE _____

Chargé de l'évaluation de l'épreuve en circulation de : _____

Atteinte de la réussite à l'examen de l'épreuve (c) : (voir le : _____) à _____

Expérimentation : Épreuve pratique (Art. R.224-20 du Code de la Route) N° de points : _____

Résultat d'examen : Favorable Insuffisant

Examen non mené à son terme :

Bilan des compétences	Niveau d'appréhension				Autonomie / Conscience du risque		
	0	1	2	3	Analyse des situations		Conduite autonome
Essai d'installer et assurer la sécurité à bord							
Effectuer des vérifications du véhicule							
Connaître et utiliser les commandes							
Prendre l'information							
Adapter son allure aux circonstances							
Appliquer la réglementation							
Communiquer avec les autres usagers					0	0	0
Partager la chaussée					0,5	0,5	0,5
Maintenir des espaces de sécurité					1	1	1
Sous-totaux							
Capacités du candidat					+1		
Conduite économique et respectueuse de l'environnement					+1		
Total général							

Observations : _____

Modèle de base modifié pour respecter le format appliqué obtenu au titre de ce document pour connaître les modalités de votre évaluation.